

---

**COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL**  
**Séance de l'Organe délibérant du 10 décembre 2009**

---

**1. AFFAIRES GENERALES (Raymond Bron)****Visite préfectorale**

La visite annuelle du Préfet a eu lieu le 27 octobre, en présence de la Municipalité, accompagnée de la secrétaire municipale et de la boursière et du bureau du Conseil, représenté par le Président et la Secrétaire.

Cette visite a permis au magistrat cantonal de constater la bonne tenue des actes et le respect des multiples obligations légales qui incombent aux communes.

Elle a été l'occasion d'aborder plusieurs points de la politique régionale propre à notre district.

Enfin, un repas a réuni les trois communes visitées ce jour-là – Cugy, Neyruz et Thierrens – offrant une occasion d'échanges aussi intéressants qu'utiles.

**Distribution des journaux**

En date du 12 novembre 2009, la société 20 Minutes Romandie SA nous informait que les deux caissettes de journaux gratuits que la Commune avait acceptées sur son territoire allaient être enlevées. A notre connaissance, le dernier journal gratuit ne sera distribué plus qu'en ville.

**2. POLICE DES CONSTRUCTIONS (Raymond Bron)****Quartier Es Chesaux**

Le 4 décembre dernier, une manifestation marquant le début du chantier a eu lieu, à l'initiative du promoteur. Cette rencontre conviviale a été l'occasion d'un premier contact d'une délégation municipale avec l'entreprise générale chargée des travaux, plusieurs mandataires et une partie des futurs nouveaux habitants.

50 logements sont d'ores et déjà vendus ; à notre connaissance, les contrats prévoient leur mise à disposition des nouveaux habitants à la fin de l'année 2011 et tant les promoteurs que l'entreprise générale misent sur un déroulement rapide de ce grand chantier.

Compte tenu de l'évolution de ce dossier, la Municipalité est confiante quant à la qualité de l'habitat proposé et du respect de l'esprit général souhaité pour ce nouveau quartier ; elle continuera de suivre avec attention l'édification de ce dernier.

**3. SERVICE DES EAUX (Jacqueline Franzini)**

Fin octobre 2009, nous avons reçu la facture d'Eauservice pour la période « été », soit du 01.04.2009 au 30.09.2009.

Nous pouvons ainsi faire un parallèle entre l'année 2008 et l'année 2009 :

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Ecart en %</b>
01.01 au 31.03	33'910 m3	35'507 m3	
01.04 au 30.09	62'710 m3	78'968 m3	
<b>Sous-total :</b>	<b>96'620 m3</b>	<b>114'475 m3</b>	<b>+ 18.48 %</b>
01.10 au 31.12	24'660 m3	Pas encore reçu	
Population :	2'207 habitants	2'254 habitants	

Le réservoir a eu un rendement de :

36'297 m3	25'512 m3	- 29.72 %
-----------	-----------	-----------

Volume d'eau total supplémentaire : 7'070 m3.

La facturation aux habitants n'a pas encore été effectuée. Les relevés d'eau parviennent ces jours chez la boursière. De ce fait, nous ne pouvons pas connaître l'ampleur de l'eau non facturée.

L'année a été particulièrement sèche. Il faut remonter aux années 1970 pour trouver pareille sécheresse. Quelques habitants, autonomes pour leur eau potable, ont dû se raccorder sur notre réseau pendant plusieurs semaines, leur source étant totalement asséchée.

Le système informatique d'Eauservice, devant nous permettre de consulter chaque jour notre consommation, n'est toujours pas opérationnel. L'informatique a parfois des aléas que l'on ne maîtrise pas toujours.

#### **4. MANIFESTATIONS (Jacqueline Franzini)**

La Municipalité a reçu les jeunes de 18 ans, le 10 novembre 2009, à la Fondation Echaud. 14 personnes s'étaient annoncées, 13 ont participé à la soirée. Après une visite de la Fondation, la Municipalité a voulu innover, en demandant à un habitant de présenter son activité. C'est M. Pierre Margot, Professeur à la faculté de droit et des sciences criminelles, qui a eu la gentillesse de venir parler de son métier à l'Institut de police scientifique qu'il dirige. Les participants ont pu lui poser toutes sortes de questions ; M. Margot nous a expliqué que, contrairement à ce que l'on nous montre la télévision, la police scientifique ne résout pas les problèmes comme dans la série « Les Experts » ! Un repas pris dans la bonne humeur a clos la soirée.

#### **5. FINANCES (José Rohrer)**

##### **Calcul des contributions à la facture sociale et du fond de péréquation**

Les assemblées générales de l'UCV et l'AdCV ont accepté les nouvelles modalités de calcul des contributions au fonds de péréquation et à la couverture de la facture sociale. L'amendement consistant à attribuer un montant de Fr. 100.— par habitant pour une population de 1 à 1'000 habitants a été accepté dans la foulée.

Cette adaptation, ainsi que la correction de quelques chiffres, seront intégrés dans les nouveaux calculs qui nous parviendront ultérieurement.

## **Assurances**

Les travaux relatifs au changement des sols du collège de la Chavanne ont été entièrement couverts par notre assurance, à hauteur de Fr. 16'117.95.

De nombreuses requêtes concernant les dégâts dus à la grêle sont encore dans l'attente de réponses auprès de l'ECA. Il s'agit notamment de dégâts aux toits et aux stores de nos bâtiments.

## **6. BATIMENTS (José Rohrer)**

### **Collège de la Chavanne**

La phase des travaux visant à adapter le bâtiment aux normes de sécurité incendie touche à son terme avec la pose de l'escalier et de la rampe de secours. Il en ira de même pour la construction de la barrière sur le muret de béton devant la voirie qui sera posée en décembre.

Les travaux consistant à changer les boutons pressoir dans les sanitaires, de même que les adaptations réalisées dans les douches, donnent désormais satisfaction aux utilisateurs.

### **Jardin d'enfants**

La nouvelle planification pour la présentation du préavis doit permettre de porter cet objet à la séance du Conseil communal le 25 mars 2010. Une fois le délai référendaire passé, la construction pourra débuter avec une mise en exploitation de l'infrastructure à la rentrée d'août.

## **7. FORETS (Pierre-André Janin)**

Le samedi 31 octobre dernier, une trentaine de personnes ont manifesté leur intérêt pour nos forêts, en participant à la journée verte. Des explications très détaillées nous ont été données par l'entrepreneur forestier à qui nous avons confié les coupes de cet automne. L'exploitation d'une forêt n'a plus de secret pour ces personnes qui ont posé beaucoup de questions. Certaines d'entre elles ont même pris les commandes de l'engin servant au transport des billes et se sont essayées à en charger une. Abattage, façonnage et débardage d'un sapin ont constitué la partie principale de la journée.

La visite d'un captage d'eau et du réservoir alimentant notre commune, puis le nettoyage d'un secteur de la forêt, ont mis à rude épreuve les estomacs des participants qui se sont régalés de soupe à la courge, saucissons à la braise, pain, fromage et pommes.

## **8. ROUTES (Marianne Grec)**

Les travaux de génie civil du giratoire sont terminés. Sa mise en fonction sera effective après la pose des luminaires. Le tapis définitif et l'aménagement des espaces verts s'effectueront au printemps.

Des discussions avec certains des riverains sont encore en cours, mais d'une manière générale, les devis pourront être respectés et la facture des travaux sera envoyée au service de la mobilité dans les délais permettant l'obtention de la subvention cantonale.

## **9. EPURATION (Marianne Grec)**

L'équipement des collecteurs du quartier « Es Chesaux » est en cours. Si la météo le permet, l'entreprise chargée des travaux prévoit qu'ils soient terminés le 18 décembre prochain.

Lors de l'assemblée du Conseil intercommunal de l'AET du 3 novembre dernier, le Comité directeur a annoncé l'élaboration d'un préavis pour l'achat d'une machine à déshydrater les boues. Ce préavis sera présenté lors de la prochaine assemblée des délégués.

## **10. ASICE (Raymond Bron)**

### **Autorités**

Le Conseil intercommunal de l'ASICE a siégé à deux reprises au cours du deuxième semestre de cette année, le 1<sup>er</sup> octobre et le 17 novembre ; il a, entre autres objets, approuvé le budget 2010, pris connaissance du décompte de la construction du collège de la Combe et réélu ses autorités.

Depuis la création en 2007 de l'ASICE, le Comité de direction est formé des syndics des quatre communes partenaires. Ce dispositif inhabituel était motivé par le poids politique des décisions qui étaient à prendre dans cette phase de mise en route.

Le bâtiment étant sous toit, le fonctionnement de l'ASICE étant opérationnel, la situation qui prévaut dans la plupart des associations intercommunales peut être rétablie.

C'est ainsi que le Comité de direction sera formé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 des municipaux des écoles des quatre communes et sera placé sous la présidence de M. Jean-François Thuillard de Froideville, la vice-présidence étant assurée par Mme Jacqueline Franzini, municipale de Cugy.

Quant à la représentation de Cugy au Conseil intercommunal, elle sera dorénavant formée, jusqu'à la fin de la législature, du représentant désigné par votre conseil, M. Thierry Amy et de ceux désignés par la Municipalité, MM. José Rohrer et Raymond Bron. L'instance délibérante de l'ASICE sera présidée par le syndic de Cugy et aura comme vice-président le syndic de Morrens.

Rappelons enfin que la commission « bâtiments » de l'ASICE, formée des municipaux des bâtiments des quatre communes, est présidée par M. José Rohrer de Cugy.

### **Décompte de la construction du collège de la Combe.**

Voir présentation séparée.

LA MUNICIPALITE